

CONSEIL GENERAL DU 10 DECEMBRE 2024

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Par la présente et pour faire suite à l'acceptation du préavis de l'agrandissement du collège de la Pra phase 2 du 21 juin 2022, nous avons le plaisir de vous apporter ici quelques informations concernant l'avancement des travaux depuis le dernier conseil du mois d'octobre 2024

Informations et avancement des travaux :

- 1) Les fines retouches du bâtiment de l'école sont en cours de finitions et les déménagements ont commencé
- 2) Comme annoncé les enfants commenceront l'école le 6 janvier prochain dans leurs nouvelles classes
- 3) Quant à la salle de gymnastique cette dernière ne sera terminée qu'à mi-février, en attendant, les enfants continueront d'aller à la gym à Aubonne
- 4) Pour les extérieurs, des travaux de canalisations sont en cours, sur la route entre le HH et la salle de gymnastique et seront effectués en plusieurs temps. Jusqu'à Noël, pendant les vacances de février, pendant les vacances de Pâques avec le bitumage définitif de toute la zone école. Un planning détaillé va nous être donné par l'entreprise mandatée
- 5) Les travaux de la place de jeux quant à eux commenceront à mi-février pour une période d'environ 6 mois, ce qui nous amènent à une inauguration et portes ouvertes en septembre 2025. La place de jeux, marquages, ne peuvent pas se faire pendant la période hivernale
- 6) La commune est à la recherche de mécènes, d'entreprises, d'entité et autres afin de financer un maximum la place de jeux. Elle s'est adressée à l'ARCAM qui l'a mise en contact avec Madame Camille Husson qui est spécialiste marketing. A ce jour plusieurs entreprises du chantier ont répondu présents et participent au sponsoring et enfin vous aussi, tout habitant de Féchy pouvez participer au sponsoring par le biais d'un tout ménage adressé que vous allez recevoir
- 7) Afin de sécuriser l'accès et de permettre aux entreprises d'avancer dans les travaux restant, des barrières seront déplacées aux alentours de l'école, (selon plan établi par l'architecte). Le parking sera accessible ainsi que la route des bus et voitures
- 8) Pour finir le point informations des travaux, je me permets d'apporter une précision par rapport à une question revenant régulièrement. Tous les choix qu'ils soient matériel ou de couleurs sont décidés en séance de COPIL, composé du Syndic, de moi-même, de l'architecte et de notre AMO. Le seul choix que la Municipalité incorpore à décidé en séance est celui de la couleur de la façade de l'école

Photographies :

- 1)2) UAPE Réfectoire
- 3)4) UAPE Repos
- 5)6) UAPE Cuisine
- 7)8) Couloir
- 9) 10) Classe type
- 11) ACTM
- 12)13) WC garçons et filles

Informations diverses :

Enfin et pour rappel, le chantier n'est pas accessible à tout à chacun, en cas de questions, de problèmes ou autre, la Municipalité se tient à votre disposition

Je vous remercie pour votre attention et bien entendu la Municipalité se tient à votre disposition en cas de questions

Pour le conseil général du 10 décembre 2024/FD